# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 28 AOUT 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

**MAGNE & WEISSE.**

No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE

Journal ... une année d'avance ... $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, ... d'avance ... $5

L'abonné [illegible] pourra cesser sa souscription, sans donner [illegible] semaine avant l'expiration.

ANNONCES. Une piastre par chaque dix lignes, pour [illegible] la première insertion, et cinquante cents pour [illegible] insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque langue.

LES ANNONCES [illegible] paraître que par intervalles [illegible] une piastre par dix lignes, pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.



OFFICIEL.

AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette l'Abeille, pour la publication [illegible] de tous les avis [illegible] du 16 mars 1843, au prix de UNE PIASTRE pour chaque cent mots, par chaque publication [illegible] chaque langue.

Nouvelle-Orléans, 27 décembre 1845.

Wm. DE BUYS, Trésorier de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS, Sec. d'Etat.



**POUR LA BALIZE,** Fort Jackson et tous les points intermédiaires—Le paquebot à vapeur MUSIC [illegible] remplacé par le steamer WAVE. [illegible] heures A.M. [illegible] sont priés d'être exacts aux heures [illegible]
A. LAROSE & Co. 74 Vieille Levee.

**POUR LAFOURCHE,** Paquebot [illegible] Baton-Rouge, Bayou Sara et tous les points [illegible] Le vapeur ST. LAN[illegible] [illegible]

**PAQUEBOT POUR LE BAYOU SARAH**—[illegible] CLINTON [illegible]

**Le vapeur Brilliant à vendre.** [illegible]
W. H. AVERY [illegible]

**Pour Mandeville, Madisonville et Covington.** [illegible]
ROBERT MURPHY, No. 62, Vieille Levee.

**PAQUEBOT POUR LAFOURCHE.** [illegible] FAME, capitaine A. Dugas [illegible]

**POUR BOSTON** [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR CHARLESTON ET SAVANNAH** [illegible] HENRY JENKINS [illegible]
J. C. WOOD, 60 Magasins.

**POUR NEW-YORK** [illegible]
JAMES WOODRUFF.

**POUR NEW-YORK** [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR SAVANNAH.** La goëlette HENRY JENKINS [illegible]
J. C. WOOD, 60 Magasins.

**POUR LA HAVANE.** [illegible] P. SOULE, capitaine [illegible]
TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levee, ou à Wm. H. SIMMONS, 41 Poydras.

**POUR COWES** [illegible] MOLLON [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR BREME.** Le navire NORFOLK [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR ANVERS.** [illegible] CHARLES CARROLL [illegible]
LEVI H. GALE, 93 Commune.

**POUR ROTTERDAM.** [illegible] FLAVIO, capitaine [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR LIVERPOOL.** Le navire GOV. DAVIS [illegible]
I. H. GALE, 93, Commune.

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] WARREN, capitaine Taylor [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR LIVERPOOL.** [illegible] GENERAL VEAZIE [illegible]
I. H. GALE, 93 Commune.

**POUR MARSEILLE.** [illegible]
AUG. MOLIER, [illegible] rue St Louis.

[illegible] ROST & Co. 23 juil.

**E. F. BOURNOS,** Chirurgien Dentiste [illegible] 17 mars

**WILLIAM DAVIDSON & Co.,** [illegible] Commissionnaires, No. 41, rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 10 nov.

OUTILS [illegible]
W. A. RYAN, [illegible] Chartres.

VINGT PIASTRES DE RÉCOMPENSE. [illegible]
17 aout W. BARNES.

CIGARES de la Havane—300,000 Regalias, Panetelas, Milanes, &c. [illegible] à vendre par
B. VALLS, 26 Commune.

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Alma de Bordeaux: [illegible] barriques vin [illegible] Médoc et St Julien. [illegible] caisses curaçao.
DOMINIQUE LANATA, 9 et 10, Jefferson.

PRUNEAUX—10 caisses de 12 paubans chaque, grand modèle, en débarquement de la barque Lubeck et à vendre par
12 avril LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. 72 caisses en débarquement de la barque Tennessee, à vendre par
14 aout R. G. HOBBS, 12, Douane.

EN débarquement du vapeur Hendrick Hudson, de Cincinnati: 100 caisses chandelles de composition, de Verdin et Weck, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co, 11 et 15, rue St-Louis.
26 aout.

CHANDELLES—350 caisses blanc de baleine assorties, à vendre par ROBERTS & HALL,
22 juin 75 Magasins.



## NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 28 AOUT 1846.

Nous avons reçu la communication d'un *Abonné* à propos du travail que font en ce moment, les assesseurs, en vertu d'un acte de la dernière session législative; nous sommes disposés à l'insérer; mais nous avons pour règle invariable de ne publier que les articles dont les auteurs se font connaitre à nous.

Tarif.—On a dit, on a répété que le Tarif de 1846 était rédigé surtout dans l'intérêt de l'Angleterre. Les partisans aveugles de l'administration ont crié bien haut que c'était là une odieuse invention des whigs. Il parait toutefois que l'allégation n'est point uniquement une affaire de parti; car voici le *Courrier* de Montréal (Canada) qui exprime la même opinion:

"Comme Anglais, bien entendu nous nous réjouissons de l'abolition du Tarif de 1842; attendu que, venant en même tems que celle de nos lois sur les céréales, elle doit avoir pour effet de nous ouvrir un immense marché; *mais si nous étions Américain, nous serions certainement partisans du Tarif.*"

Voilà un témoignage qui ne peut pas être récusé, ce nous semble; un Anglais qui se réjouit de l'adoption du nouveau Tarif et de l'ouverture d'un immense marché aux produits de son pays! Les locofocos ont travaillé pour l'Angleterre, de l'aveu même d'un anglais. Un pareil fait dispense de tout commentaire.

### ARMEE D'OCCUPATION.
*Arrivée de l'Alabama.*

Le bateau à vapeur *Alabama*, entré hier de grand matin dans notre port, nous a apporté nos journaux et nos correspondances de Matamoros jusqu'au 23 courant.

Les lettres de notre correspondant *Caporal*, que nous publions aujourd'hui, méritent, comme les précédentes, la sérieuse attention de nos lecteurs: elles rendent un compte fort intéressant des opérations de l'armée de Rio Grande. Ces opérations ont pris, comme on le verra, une véritable activité depuis la cessation des pluies. Le corps principal de l'armée remonte vers Camargo, tandis que d'autres forces sont échelonnées le long du fleuve, de la Pointe Isabelle jusqu'à Matamoros, et que le régiment texien du colonel Hays pousse vers Victoria. Déjà une avant garde s'est mise en route de Camargo dans la direction de Monterey, et tout porte à croire que prochainement nous apprendrons que M. Taylor a établi son quartier général dans cette dernière ville. Les débris de l'armée mexicaine n'y auront pas attendu les Américains le général Mejia les a concentrés à Saltillo pour y attendre Paredès; mais Paredès, on le sait, ne viendra pas. Les mouvemens de l'armée américaine d'ailleurs, paraissent assez sagement combinés pour que l'on n'ait pas à craindre pour elle les renforts qui pourraient survenir au général Mejia. La révolution d'ailleurs les retardera forcément. Notre correspondant compte sur le succès des opérations; et il a raison, mais il fait observer en même tems qu'il ne faut pas trop se fier aux démonstrations amicales des Mexicains; et il a encore plus raison. Toute sa première lettre surtout montre sur ce point un esprit d'observation très juste; ce n'est pas seulement une armée que nos troupes ont à combattre, c'est aussi un peuple, et ce peuple, aujourd'hui docile et souple, parce qu'il est sans force et qu'il les craint peut être, se soulever au premier signal et leur faire un mauvais parti. Il ne lui manque peut-être qu'un léger succès et quelques hommes entreprenans pour lui donner l'élan. Il ne faut pas oublier que la foi mexicaine a toujours été un peu la foi punique, et ceci devient encore plus vrai du jour où Santa Anna, le type de la fourberie et du parjure, rentre au pouvoir. Mais laissons parler notre correspondant.

Matamoros, 17 aout 1846.

Avant-hier, les quatre régimens qui étaient arrivés ces jours derniers, sont partis pour Camargo par la voie de terre; ils ont reçu l'ordre de s'arrêter à six [illegible] et d'attendre les forces qui doivent aller les rejoindre. Hier, de grand matin, 400 hommes du 2me Dragons et une compagnie d'artillerie légère, ainsi que quelques petits détachemens de troupes régulières se sont rendus au camp des quatre régimens. Ce corps tout entier que commande le général Twiggs, s'est mis en route dans la soirée, les Dragons formant l'avant-garde; il se compose d'environ 2,900 hommes et doit se trouver à Camargo aussi vite que le permettront les chaleurs.

Il me semble qu'on laisse ici moins de troupes que ne le demande l'importance de la position: il n'y a en effet en ville que 800 hommes, et environ autant de l'autre côté du fleuve. Du reste pas d'autres forces jusqu'à Burita, c'est à dire à 92 milles. Nous avons bien un millier de citoyens Américains qui se livrent à diverses professions et qui pour la plupart ont des armes en leur possession; mais ils ne sont point organisés militairement; ils n'ont point de lieu de rendez vous en cas d'alarmes; et l'on ne pourrait pas, à cause de ce manque d'organisation, compter beaucoup sur eux. Le général Taylor peut avoir raison de se fier aux bonnes dispositions des Mexicains, mais j'avoue que je ne partage point sa confiance. Je sais bien qu'ils se conduisent jusqu'à présent de manière à éloigner les soupçons; mais il y a dans leurs veines trop de sang Indien pour qu'ils oublient ainsi tout d'un coup leur ancienne inimitié. D'ailleurs de tems à autre on peut saisir chez eux quelques signes inquiétans; qu'ils se laissent aller un peu à boire plus que de raison, et leurs véritables sentimens se trahissent; vous les entendez crier "Vive la Republique Mexicaine!" De jour en jour aussi leur conduite devient plus arrogante, et il ne faut pas une paire de lunettes pour s'en appercevoir. On peut remarquer aussi un accroissement sensible de population Mexicaine; et ces habitans qui, il y a un mois, avaient toute la souplesse de véritables esclaves, discutent fort chaudement avec vous sur les envahissemens des Américains et vous annoncent que les troupes mexicaines ne tarderont pas à arriver pour les rejeter de l'autre côté du fleuve. Je crois que si on ne les travaillait pas sous mains, ils resteraient tranquilles; mais chaque jour des émissaires secrets s'introduisent parmi eux et les excitent à aider énergiquement à l'expulsion des envahisseurs. Il y a certainement en ville assez d'armes, de munitions et d'uniformes pour équiper les deux tiers des habitans: ils pourraient s'armer dans une nuit, et le matin on ne pourrait plus reconnaître en eux les paisibles citoyens de la veille. Ajoutez à cela que tous les Ranchos du voisinage comptent plus d'hommes qu'en tems ordinaire, et chaque jour il se commet sur les chemins des vols et des meurtres. Le corps du capitaine Ball a été trouvé à huit milles d'ici sur la route de Burita; un jeune garçon Mexicain qui ramenait de ce village quelques chevaux, a essuyé plusieurs coups de feu et a été obligé de se sauver dans le Chapparal pour mettre sa vie en sûreté. On m'assure en outre qu'hier sur la même route un wagon de bagages a été arrêté et volé. Je vis maintenant dans une famille mexicaine dont les femmes nous sont, je le crois, véritablement dévouées, et elles nous assurent qu'un grand nombre de "partisans" courent la campagne autour de la ville. Je voulais l'autre jour partir pour Camargo, elles m'ont supplié vivement de n'en rien faire ou au moins d'attendre l'occasion d'un bateau à vapeur, attendu, disaient-elles, qu'il serait fort dangereux d'y aller par terre. Ces "Partisans" volent et tuent tous les Américains qu'ils peuvent saisir, et ils poussent les Rancheros à en faire autant.

Je suis convaincu que si nous recevions aujourd'hui la nouvelle que Hays a été défait dans son expédition sur Victoria, un chef hardi et qui inspirerait quelque confiance, réussirait sans peine à soulever les habitans de Matamoros et les déciderait à se joindre au détachement mexicain qui s'approcherait. Ce détachement sans doute ne voudrait pas s'établir dans la ville, mais il y ferait une excursion à la manière des Comanches, tuant tous les Américains et enlevant le plus de marchandises américaines qu'il pourrait saisir. Les habitans de Matamoros, en se joignant à ces soldats du dehors, les guideraient dans leur œuvre de pillage et de meurtre, et nous feraient ainsi le plus grand mal.

Je vous l'ai déjà dit, les Mexicains sont parfaitement bien instruits de tous nos mouvements. Hier, j'étais au quartier-général du colonel Clarke, et l'on m'y montra une lettre qui avait été interceptée; elle était écrite en espagnol et sans signature; elle contenait sur la disposition de nos troupes des renseignemens aussi complets et aussi justes qu'aurait pu les donner l'adjudant général lui-même. Elle donnait le chiffre exact des troupes qui marchent sur Camargo, de celles qui sont au Brazos, à Burita et à Matamoros, ainsi que beaucoup d'autres détails d'une grande importance pour l'ennemi. "Le général Twiggs, disait cette lettre, est parti pour Camargo avec environ 3,000 hommes et n'a laissé qu'un peu moins de 1,000 hommes à Matamoros, encore sont-ils assez mal disciplinés et mal armés. Sous peu de jours, les régiments qui sont en face de Burita, remonteront jusqu'à Matamoros, mais ils n'y resteront guères que 24 heures. Après leur départ, la ville ne présentera aucun obstacle sérieux à un coup de main tenté par un corps de Partisans." Cette même lettre calcule aussi quel sera le nombre des troupes concentrées à Camargo; elle exprime l'espérance que les citoyens de Tamaulipas ne laisseront pas une poignée d'hommes soumettre le bas pays, tandis que les forces principales de l'invasion se dirigent vers Monterey. Elle eut été d'une grande importance pour l'ennemi, et l'on doit de vifs remerciemens à celui qui en a arrêté le porteur. Par des raisons particulières, il désire que son nom ne soit pas livré au public. Le même paquet contenait outre la lettre dont je vous parle, trente ou quarante lettres particulières qui ne renfermaient rien de spécial sur les affaires de la guerre. Je crois que la précieuse missive qu'elles accompagnaient, n'avait point d'adresse; mais qu'elle était destinée au commandant de Monterey. Il y a ici un certain nombre d'individus que j'aimerais beaucoup mieux voir dehors que dedans; mais s'ils ne font pas attention à leurs démarches, on pourra bien leur faire danser un fandango ou une sarabande qui ne leur plaira guères.

Deux Eclaireurs qui étaient partis hier pour Camargo, sont revenus ce matin un peu avant le jour, ramenant un prisonnier qu'ils ont fait sur la route. Ils ont trouvé dans la possession de cette homme, qui était sans doute un messager, un certain nombre de lettres pour des habitans de la ville. Je n'ai pu voir le commandant afin de savoir exactement ce qu'elles contiennent; mais un des éclaireurs m'assure que deux ou trois de ces lettres sont fort importantes et que le porteur est sous bonne garde. Le Colonel Clarke a engagé les autorités de la ville à enjoindre à leurs administrés d'expédier leurs lettres tout ouvertes; et je crois qu'il n'en arrive point ici, et qu'il n'en sort point non plus qui ne passe sous les yeux du commandant.

Il y a quelques jours, on a saisi dans la maison de Jose Maria Yova, une grande quantité d'armes, de munitions et d'uniformes. On envoya aussitôt une escouade pour s'assurer de la personne d'Yova; et lorsqu'il comparut devant le Colonel, il était si tremblant que c'est à peine s'il pouvait se soutenir. Yova est un vieillard, avec des cheveux aussi blancs que la neige; lorsqu'il fut un peu remis et qu'il put parler, il protesta de son innocence, et déclara que la chambre où la saisie avait été opérée, était sous le contrôle de son beau-frère. Ce pauvre vieillard inspirait la pitié; le Colonel abrégea le plus possible son interrogatoire et s'empressa de le renvoyer chez lui. M. Clarke est un homme plein d'humanité; et il faut qu'il ait de bonnes raisons pour arrêter quelqu'un et le garder en prison. Il adoucit, autant qu'il est en son pouvoir, les rigueurs de la guerre.

Le bateau à vapeur Monroe est parti ce matin pour Camargo, avec une cargaison qui appartient tout entière à des particuliers et pour laquelle on lui paie trois piastres par baril. Des négociants ont profité de la défense faite par le général Taylor aux *pékins* d'aller à Camargo, pour former de soi-disant associations avec les fournisseurs de l'armée. Quelques-uns d'entre eux paient des sommes assez rondes pour être compris dans le "& Co." de tel ou tel fournisseur. On m'a cité hier une de ces associations qui ne compte pas moins de douze associés. Une demi-douzaine de maisons ou de tentes peuvent porter, par exemple, ce nom de Jenkins & Co, ou tout autre, sans que l'associé en nom ait seulement un intérêt de $1000 dans la totalité. Le marchand américain sait l'art de tourner les difficultés.

La ville est toujours saine. Les vieux habitans disent qu'il y aura peu ou point de maladies cette année: ils prétendent que lorsque les maladies n'ont point paru à la "saison des fruits", on n'a plus à les redouter. Or, cette saison est passée.

Le Rio Grande offre une profondeur d'eau suffisante; les bateaux à vapeur y naviguent en ce moment avec une véritable sécurité, et l'activité la plus grande règne sur ce fleuve que quelques barques à peine sillonnaient naguères de loin en loin. Hier, il y avait ici six bateaux au service du gouvernement; les uns remontant avec des provisions, les autres descendans pour aller prendre leur chargement.

M. Carter, acteur âgé d'environ 70 ans, est mort hier; il a été enterré dans le cimetière Catholique.

19 aout 1846.

On a reçu hier une lettre écrite par l'un des hommes qui font partie du corps d'expédition du Colonel Hays. Ce corps s'est avancé jusqu'à San Fernando, sans rencontrer la moindre résistance. Les Rancheros, ainsi que les habitans de San Fernando, ont accueilli les Américains sans aucune antipathie apparente. L'auteur de la lettre parait enchanté du pays qu'il vient de traverser, et il redoute le moment où il quittera le village de San-Fernando, qui semble lui offrir les plus vifs attraits. Il croit que le régiment pourra s'avancer jusqu'à Victoria et de là jusqu'à Monterey, sans rencontrer aucune troupe Mexicaine.

Je pense que si le général Taylor n'a pas reçu par le dernier arrivage des ordres contraires, il prendra sa ligne de marche pour Monterey dans quatre ou cinq jours; je ne serais pas surpris même que l'avant-garde fut déjà en mouvement. Quoiqu'on nous annonce l'arrivée prochaine de Parédès, je suis convaincu que le général Taylor n'éprouvera point de résistance dans sa marche.

Le général Twiggs s'avance rapidement vers Camargo. Hier il était à soixante milles d'ici; il fait d'aussi fortes étapes que peut le permettre la chaleur.

Je suis porté à croire que l'expédition vers le Sud, dont je vous avais parlé, a été abandonnée. Les troupes qui devaient en être chargées, sont toujours audessous de la ville; l'artillerie est prête; mais on ne parle point d'ordres de départ; et l'on peut supposer qu'on y a renoncé parce que le mouvement vers Monterey a commencé un peu plus tôt que le général lui-même ne l'avait pensé. Soto la Marina ou quelqu'autre point dans la direction de Tampico, devrait cependant être occupé cet automne.

Avant hier soir vers minuit, on vint prévenir le colonel Clarke que trois cents cavaliers Mexicains étaient dans le voisinage de la ville; il envoya immédiatement aux troupes cantonnées au-delà du fleuve l'ordre de le rejoindre et se mit lui-même à la tête de celles qui se trouvent en ville; en moins d'une demi-heure, cinq cents hommes étaient en patrouille dans les rues de la ville. Le jour vint sans que l'ennemi parut. Le colonel envoya alors un détachement vers l'endroit où l'on disait l'avoir vu. Clarke fit alors venir l'alcade et lui demanda ce qu'il savait de ces cavaliers Mexicains dont on avait annoncé l'approche. L'alcade répondit que, durant la soirée, on avait signalé en effet 150 contrebandiers; mais qu'il ne savait pas ce qu'ils étaient devenus. Le lendemain on arrêta un Mexicain qui était porteur d'une vingtaine de commissions en blanc, signées par le général Mejia.

Hart, le directeur du Théatre de Matamoros, a reçu du propriétaire de la salle de spectacle de Monterey une lettre dans laquelle il le prévient qu'il fait nettoyer et réparer cette salle et qu'il la tiendra à sa disposition pour un prix très modéré. Depuis plus de six ans on n'y a donné aucune représentation.

Je reçois des nouvelles de Camargo par presque tous les arrivages; mais je n'y trouve rien qui vaille la peine d'être mentionné.

20 aout 1846.

Il s'est vendu tout récemment ici à un bon marché remarquable un grand nombre d'articles anglais; on s'en est étonné, et l'on a recherché d'où pouvaient être venues ces marchandises; voici ce que j'ai pu en apprendre:

Peu de tems après l'occupation de Matamoros, une personne partie d'ici, se rendit à la Nouvelle Orléans, y fréta un navire pour le compte d'une maison de commerce de cette ville, vint à Kingston (Jamaïque) y prit une cargaison d'une valeur d'environ $10,000, la transporta au Brazos, l'introduisit sans difficulté comme marchandises américaines et put s'en défaire, avec un beau bénéfice, à des prix relativement fort modérés.

22 aout 1846.

Nous recevons des nouvelles de Camargo; le bateau à vapeur Virginian, arrivé hier soir, nous annonce que, le 19, il a transporté au delà du San Juan le général Worth avec le 8e infanterie, l'artillerie de Duncan et une compagnie d'artillerie venant de Pointe Isabelle, formant ensemble 1000 à 1100 hommes. On assurait que ces troupes avaient pour destination China, qui est à soixante-quinze milles dans la direction de Monterey; mais il est plus que probable qu'elles s'avanceront jusqu'à cette ville le plus promptement possible. Je suis certain qu'elles n'y rencontreront aucune résistance, et qu'elles en prendront possession sans avoir même à tirer un coup de fusil. Sur la simple annonce de leur prochain départ, le général Mejia s'en est allé à Saltillo, il y a une douzaine de jours, emmenant avec lui les huit cents hommes environ qui composent son armée, ainsi que tous ceux qu'il a pu entraîner à sa suite, soit par des promesses, soit par des menaces. On parle de troupes mexicaines qui s'avancent à marches forcées de l'intérieur, mais je n'en crois pas un mot; et s'il doit y avoir quelque engagement, ce ne sera pas avant que nous ayons le grand plateau mexicain.

Taylor fait tout ce qui dépend de lui pour pousser Worth en avant et pour l'aider à réparer le tems perdu; j'en suis fort aise. Je suis certain que Worth saura profiter de l'occasion, si elle se présente. On disait que la cavalerie texienne serait la première à se présenter devant Monterey, mais on m'assure ce matin qu'elle a reçu l'ordre positif de se rabattre sur Camargo, aussitôt qu'elle aura pris possession de Victoria.

L'impression que l'invasion américaine cause dans certains esprits, est fort grande. Une dame qui habite Monclova, écrivait ces jours-ci à son fils résidant à Matamoros, et lui annonçait que cinq mille Américains avaient passé le Rio Grande à San Antonio, qu'ils s'avançaient à grands pas vers Monclova; mais qu'elle était décidée néanmoins à ne pas quitter cette ville, attendu, dit-elle, qu'il n'y aura pas de ville au Mexique où dans quatre mois les Américains n'auront pas pénétré."

Le bateau à vapeur *Rough and Ready* est arrivé avant hier avec du fret et deux compagnies de volontaires de Tennessee qui se rendent à Camargo.

A l'exception des trafiquans de l'intérieur, il y a fort peu d'acheteurs à Matamoros, et la ville est aussi inactive que l'était la Nouvelle Orléans au tems des grandes épidémies.

CAPORAL.

### Chronique Locale.

Une réunion extraordinaire du Conseil de la 1re municipalité aura lieu cette après midi à 5 heures.

Nous apprenons que le but de la séance est de prendre en considération un plan qui a été soumis au Conseil par Madame de Pontalba, propriétaire des deux rangées de maisons situées rue St-Pierre et Ste-Anne, vis-à-vis la place d'Armes. Madame de Pontalba propose de faire abattre ces vieilles masures et d'élever à leur place de magnifiques constructions, dans le style monumental, avec péristile et colonnades en granit. Pour mettre à exécution ce patriotique projet, elle réclame l'exemption des taxes de ville sur ses nouvelles maisons, pour un certain nombre d'années. Nous espérons que nos aldermen agiront dans les véritables intérêts de leurs mandataires, et qu'ils accorderont la plus sérieuse attention à un projet qui, s'il se réalise, contribuera à l'ornement de la Première Municipalité, et même à l'augmentation de nos revenus, en fixant dans cette partie de la ville une partie du commerce qui à cette heure, nous déserte graduellement.

1re. Cour de District—Eliza Harris, f. d. c. l., accusée d'assaut et batterie, et Louis C. Jumonville et John Gorman, du même délit, ainsi que Joseph Neuran, prevenu de vol, ont été, hier, à la requête de l'avocat de district, renvoyés de la plainte.

Le grand jury a décidé que le nommé Giovanni Orengo dit Roano, accusé d'incendie, ne serait pas mis en accusation.

Cour du Recorder Baldwin.—James Murphy et James Mahen, arrêtés à la requête du capitaine J. B. Smith, pour vol, ont été mis en liberté à cause de l'absence du plaignant.

Luke Ready a été sommé de fournir un cautionnement de $500 pour avoir troublé la paix publique.

—Mary Mathews et Jane Keever, accusées d'avoir recelé certains objets appartenant à une succession, comparaitront ce matin devant le recorder Baldwin.

Cour du Recorder Genois.—William Mulligan, comparaissant sous la prévention d'avoir opposé de la résistance à un officier de police exerçant ses fonctions, a été envoyé à la 1ère Cour de District.

—Benjamin C. Miller, accusé de port d'armes cachées, a été condamné à vingt piastres d'amende.

—Mrs. Rosamy Conny, accusée d'avoir soustrait un billet de banque de la valeur de dix piastres, sera interrogée ce matin.

Des actes d'accusation ont été enrégistrés par l'avocat de district contre les prévenus dont les noms suivent: Eléonore Rivolet, Eliza Mooney, Théogène Boneau, h. d. c. l., Louis Brévière, Diego Manchar, Antoine Dupeyré et William Mulligan, accusés d'assaut et batterie; James Green, Henry Head, William Ubanks dit Bill St. Louis et Brown, accusés de vol.

M. Charles De Marans, accompagné de son conseil M. Soulé, s'est présenté hier à la Première Cour de District et a réclamé sa mise en liberté en offrant de fournir le cautionnement d'usage. Le juge Preston en a fixé le chiffre à $1,000, en observant qu'il n'exigeait pas davantage parce que le prévenu s'était volontairement constitué prisonnier entre les mains des autorités.

Point de nouvelles! Il n'a pas plu à la malle, ou peut-être à ceux qui ont une influence directe ou indirecte sur le service, de nous transmette celles que le *Caledonia* a apportées à Boston. C'est une étrange fatalité que celle qui arrête toujours en route les avis venant d'Europe. Quand donc une administration sévère et clairvoyante empêchera-t-elle de pareilles négligences, pour ne pas dire de pareils abus? La place de la Nouvelle Orléans serait la première à se féliciter de leur suppression.

Caroline du nord—Il ne reste plus à attendre que les retours de six comtés. Dans le cas où ces six comtés auraient voté comme en 1844, la majorité de Graham serait de 8,000. Les retours pour le Sénat sont complets; la majorité des whigs est de quatre voix. Dans la Chambre on compte 64 whigs et 56 locofocos; il reste à connaitre deux comtés qui probablement ne changeront rien au résultat. La majorité des whigs à la Chambre sera de dix voix, et de quatorze dans un vote réuni.

Jamaïque.—La barque *Cornelia*, capitaine Young, nous a apporté des nouvelles de Kingston qui vont jusqu'au 11 courant. La saison a été extrêmement favorable; la canne et le caféier promettent de belles récoltes.

Les environs de la baie de Mondego ont éprouvé le 30 juillet un épouvantable coup de vent, accompagné de torrents de pluie; une portion considérable de la grande route de l'intérieur a été complètement détruite; des murailles ont été entraînées; les champs, couverts de débris de rochers qui avaient roulé des montagnes voisines. Une maison a été frappée de la foudre près de San-Antonio. Une femme dont la grossesse était avancée a été tuée sur le coup, et deux ou trois autres personnes ont été grièvement atteintes.

On éprouve des craintes assez sérieuses sur la goëlette *John Boynton* qui, partie de la Nouvelle-Orléans pour Kingston le 7 juin, n'était pas encore arrivée le 11 août.

Havane.—L'arrivée du *Hope-Howes*, nous a mis en possession de nos journaux de la Havane jusqu'au 18 courant. Ils sont extrêmement pauvres de nouvelles; la seule peut-être qu'on y pourrait trouver, c'est celle d'un violent orage qui a fondu sur la ville et pendant lequel la foudre a fait des siennes. Elle a percé une maison de fond en comble, brisé des fenêtres, démoli des murs, et frappé plusieurs personnes, dont aucune heureusement n'a beaucoup souffert.

Les journaux donnent un aperçu général du commerce de l'Ile de Cuba durant l'année 1845. Les importations se sont élevées à $23,572,245, et les exportations à $18,792,812. La valeur des marchandises déposées dans les magasins du gouvernement est de $4,435,345 et celle des marchandises qui en sont sorties de $4,519,012, le montant des droits a été de $5,970,748. Le nombre des vaisseaux qui sont entrés dans l'Ile, a été de 2632, tandis qu'il en est parti 2623. Il a été importé $19,187,468 de marchandises sous pavillon national et $3,820,092 sous pavillon étranger.

Les locomotives du chemin de fer du Guines s'importent de Philadelphie.

## FEUILLETON.

### MEMOIRES D'UN MEDECIN.
PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

#### MADAME DE BÉARN.

Le premier objet de toutes ces fureurs, la pierre d'achoppement de tous ces scandales désirés ou redoutés à la cour, madame la comtesse de Béarn, comme l'avait dit Chon à son frère, voyageait rapidement vers Paris.

Ce voyage était le résultat d'une de ces merveilleuses imaginations qui, dans ses momens d'embarras, venaient au secours du vicomte Jean.

Ne pouvant trouver parmi les femmes de la cour cette marraine tant désirée et si nécessaire, puisque sans elle la présentation de Mme Dubarry ne pouvait avoir lieu, il avait jeté les yeux sur la province, examiné les positions, fouillé les villes, et trouvé ce qu'il lui fallait sur les bords de la Meuse, dans une maison toute gothique, mais assez bien tenue.

Ce qu'il cherchait c'était une vieille plaideuse et un vieux procès.

La vieille plaideuse était la comtesse de Béarn.

Le vieux procès était une affaire d'où dépendait toute sa fortune, et qui relevait de M. de Maupeou, tout récemment rallié à Mme Dubarry, avec laquelle il avait découvert un degré de parenté inconnu jusque-là, et qu'il appelait en conséquence sa cousine. M. de Maupeou, dans la prévision de la chancellerie, avait pour la favorite toute la ferveur d'une amitié de la veille et d'un intérêt du lendemain, amitié et intérêt qui l'avaient fait nommer vice-chancelier par le roi, et par abréviation, *le vice* par tout le monde.

Mme de Béarn était bien réellement une vieille plaideuse fort semblable à la comtesse d'Escarbagnas ou à Mme de Pimbêche, les deux bons types de cette époque-là, portant du reste, comme on le voit, un nom magnifique.

Agile, maigre, anguleuse, toujours sur le qui vive, toujours roulant des yeux de chat effaré, sous ses sourcils gris, Mme de Béarn avait conservé le costume des femmes de sa jeunesse, et comme la mode toute capricieuse qu'elle soit, consent à redevenir raisonnable parfois, le costume des jeunes filles de 1740 se trouvait être un habit de vieille en 1770.

Amples guipures, mantelet dentelé, coiffes énormes, poches immenses, sac colossal et cravate de soie à fleurs, tel était le costume sous lequel Chon, la sœur bien aimée et la confidente fidèle de Mme Dubarry, avait trouvé Mme de Béarn, lorsqu'elle se présenta chez elle sous le nom de Mlle Flageot, c'est à dire comme la fille de son avocat.

La vieille comtesse le portait, on sait qu'il est question du costume, autant par goût que par économie. Elle n'était pas de ces gens qui rougissent de leur pauvreté, car sa pauvreté ne venait point de sa faute. Seulement elle regrettait de ne pas être riche pour laisser une fortune digne de son nom à son fils, jeune homme tout provincial, timide comme une jeune fille, et bien plus attaché aux douceurs de la vie matérielle qu'aux faveurs de la renommée.

Il lui restait d'ailleurs la ressource d'appeler *mes terres* les terres que son avocat disputait aux Saluces: mais comme c'était une femme d'un grand sens, elle sentait bien que s'il lui fallait emprunter sur ces terres-là, pas un usurier, et il y en avait d'audacieux en France à cette époque, pas un procureur, et il y en a eu de bien roués en tout temps, ne lui prêterait sur cette garantie, on ne lui avancerait la moindre somme sur cette restitution.

C'est pourquoi, réduite au revenu des terres non engagées dans le procès et à leurs redevances, Mme la comtesse de Béarn, riche de mille écus de rente à peu près, fuyait la cour, où l'on dépensait douze livres par jour, rien qu'à la location du carrosse qui traînait madame la solliciteuse chez messieurs les juges et chez messieurs les avocats.

Elle avait fui surtout parce qu'elle désespérait de tirer avant quatre ou cinq ans son dossier du carton où il attendait son tour. Aujourd'hui, les procès sont longs, mais enfin, sans vivre l'âge d'un patriarche, celui qui en entame un peut espérer de le voir finir, tandis qu'autrefois, un procès traversait deux ou trois générations, et, comme ces plantes fabuleuses des *Mille et une Nuits*, ne fleurissait qu'au bout de deux ou trois cents ans.

Or, Mme de Béarn ne voulait pas dévorer le reste de son patrimoine à essayer de récupérer les dix douzièmes engagés; c'était, comme nous l'avons dit, ce que, dans tous les temps, on appelle une femme du vieux temps, c'est-à-dire sagace, prudente, forte et avare.

Elle eut certainement dirigé elle-même son affaire, assigné, plaidé, exécuté, mieux que procureur, avocat ou huissier quelconque, mais elle avait nom Béarn, et ce nom mettait obstacle à beaucoup de choses. Il en résultait que, dévorée de regrets et d'angoisses, très semblable au divin Achille, retiré sous sa tente, qui souffrait mille morts quand sonnait cette trompette à laquelle il feignait d'être sourd, Mme de Béarn passait les journées à déchiffrer de vieux parchemins, ses lunettes sur le nez, et ses nuits à se draper dans sa robe de chambre de Perse, et ses cheveux gris au vent, à plaider devant son traversin la cause de cette succession revendiquée par les Saluces, cause qu'elle se gagnait toujours avec une éloquence dont elle était si satisfaite, qu'en circonstance pareille, elle la souhaitait à son avocat.

On comprend que dans ces dispositions, l'arrivée de Chon, se présentant sous le nom de Mlle Flageot, causa un doux saisissement à Mme de Béarn.

Le jeune comte était à l'armée.

On croit ce qu'on désire. Aussi Mme de Béarn se laissa-t-elle prendre tout naturellement au récit de la jeune femme.

Il y avait bien cependant quelqu'ombre de soupçon à concevoir, la comtesse connaissait depuis vingt ans Me Flageot, elle l'avait été visiter deux cents fois dans sa rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur et jamais elle n'avait remarqué sur le tapis quadrilatère qui lui avait paru si exigu pour l'immensité du cabinet, jamais, disons-nous, elle n'avait remarqué sur ce tapis les yeux d'un enfant habile à venir chercher les pastilles dans les boites des cliens et des clientes.

Mais il s'agissait bien de penser au tapis du procureur, il s'agissait bien de retrouver l'enfant qui pouvait jouer dessus, il s'agissait bien enfin de creuser ses souvenirs: Mlle Flageot était Mlle Flageot, voilà tout.

De plus, elle était mariée, et enfin, dernier rempart contre toute mauvaise pensée, elle ne venait pas exprès à Verdun, elle allait rejoindre son mari à Strasbourg.

Peut-être Mme de Béarn eût-elle dû demander à Mlle Flageot la lettre qui l'accréditait auprès d'elle; mais si un père ne peut pas envoyer sa fille, sa propre fille, sans lettre, à qui donc donnera-t-on une mission de confiance, et puis, encore un coup, à quoi bon de pareilles craintes? où aboutissaient de pareils soupçons? dans quel but faire soixante lieues pour débiter un pareil conte?

Si elle eût été riche, si, comme la femme d'un banquier, d'un fermier-général ou d'un partisan, elle eût dû emmener avec elle, équipages, vaisselle et diamans, elle eût pu penser que c'était un complot monté par des voleurs. Mais elle riait bien, Mme de Béarn, lorsqu'elle songeait parfois au désappointement qu'éprouveraient des voleurs assez mal avisés pour songer à elle.

Aussi, Chon, disparue avec sa toilette de bourgeoise, avec son mauvais petit cabriolet attelé d'un cheval, qu'elle avait pris à l'avant-dernière poste en y laissant sa chaise, Mme de Béarn, convaincue que le moment était venu de faire un sacrifice, monta-t-elle à son tour dans un vieux carrosse, et pressa-t-elle les postillons de telle façon qu'elle passa à la Chaussée une heure avant la Dauphine et qu'elle arriva à la barrière Saint-Denis cinq ou six heures à peine après Mlle Dubarry.

Comme la voyageuse avait fort peu de bagage, et que le plus pressant pour elle était d'aller aux informations, Mme de Béarn fit arrêter sa chaise rue du Petit-Lion, à la porte de M. Flageot.

Ce ne fut pas, on le pense bien, sans qu'un bon nombre de curieux, et les Parisiens le sont tous, ne s'arrêtât devant ce vénérable coche qui semblait sortir des écuries de Henri IV, dont il rappelait le véhicule favori par sa solidité, sa monumentale architecture et ses rideaux de cuir recoquevillés, courant avec des grincemens affreux sur une tringle de cuivre verdâtre.

La rue du Petit Lion n'est pas large. Mme de Béarn l'obstrua majestueusement, et ayant payé les postillons, leur ordonna de conduire la voiture à l'auberge où elle avait l'habitude de descendre, c'est à dire au *Coq chantant*, rue Saint-Germain-des-Près.

Elle monta, se tenant à la corde graisseuse, l'escalier noir de M. Flageot, il y régnait une fraîcheur qui ne déplut point à la vieille, fatiguée par la rapidité et l'ardeur de la route.

Maître Flageot, lorsque sa servante Marguerite annonça Mme la comtesse de Béarn, releva son haut-de-chausses, qu'il avait laissé tomber tout bas à cause de la chaleur, enfonça sur sa tête une perruque qu'on avait toujours soin de tenir à sa portée, et endossa une robe de chambre de basin à côtes.

Ainsi paré, il s'avança souriant vers la porte. Mais dans ce sourire perçait une nuance d'étonnement si prononcée que la comtesse se crut obligée de lui dire:

—Eh bien! quoi donc, cher monsieur Flageot, c'est moi.

—Oui da, répondit M. Flageot, je le vois bien, madame la comtesse.

Alors, fermant pudiquement sa robe de chambre, l'avocat conduisit la comtesse à un fauteuil de cuir, dans le coin le plus clair du cabinet, tout en éloignant prudemment des papiers de son bureau, car il la savait curieuse.

—Maintenant, madame, dit galamment maître Flageot, voulez-vous bien me permettre de me réjouir d'une si agréable surprise.

Mme de Béarn, adossée au fond de son fauteuil, levait en ce moment les pieds pour laisser entre la terre et ses souliers de satin broché l'intervalle nécessaire au passage d'un coussin de cuir que Marguerite posait devant elle. Elle se redressa rapidement.

—Comment, surprise! dit-elle en pinçant son nez avec ses lunettes qu'elle venait de tirer de leur étui afin de mieux voir M. Flageot.

—Sans doute, je vous croyais dans vos terres, madame, répondit l'avocat, usant d'une aimable flatterie pour qualifier les trois arpens de potager de Mme de Béarn.

—Comme vous voyez, j'y étais; mais à votre premier signal je les ai quittées.

—A mon premier signal! fit l'avocat étonné.

—A votre premier mot, à votre premier avis, à votre premier conseil, enfin comme il vous plaira.

Les yeux de M. Flageot devinrent grands comme les lunettes de la comtesse.

—J'espère que j'ai fait diligence, continua celle-ci, et que vous devez être content de moi.

—Enchanté, madame, comme toujours; mais permettez-moi de vous dire que je ne vois en aucune façon ce que j'ai à faire là-dedans.

—Comment! dit la comtesse, ce que vous avez à faire!..... Tout, ou plutôt, c'est vous qui avez tout fait.

—Moi?

—Certainement, vous......Eh bien! nous avons donc du nouveau ici?

—Oh! oui, madame, on dit que le roi médite un coup d'état à l'endroit du parlement. Mais pourrais je vous offrir de prendre quelque chose?

—Il s'agit bien du roi, il s'agit bien de coup d'état.

—Et de quoi s'agit-il donc, madame?

—Il s'agit de mon procès. C'est à propos de mon procès que je vous demandais s'il n'y avait rien de nouveau.

—Oh! quant à cela, dit M. Flageot en secouant tristement la tête, rien, madame, absolument rien.

—C'est à dire rien....

—Non, rien.

—Rien, depuis que mademoiselle votre fille m'a parlé. Or, comme elle m'a parlé avant-hier, je comprends qu'il n'y ait pas grand' chose de nouveau depuis ce moment là.

—Ma fille, madame?

—Oui.

—Vous avez dit ma fille?

—Sans doute, votre fille, celle que vous m'avez envoyée.

—Pardon, madame, dit Flageot, mais il est impossible que je vous aie envoyé ma fille.

—Impossible!

—Par une raison infiniment simple, c'est que je n'en ai pas.

—Vous êtes sûr? dit la comtesse.

—Madame, répondit M. Flageot, j'ai l'honneur d'être célibataire.

—Allons donc! fit la comtesse.

M. Flageot devint inquiet; il appela Marguerite pour qu'elle apportât les rafraîchissemens offerts à la comtesse, et surtout pour qu'elle la surveillât.

—Pauvre femme, pensa-t-il, la tête lui aura tourné.

—Comment, dit la comtesse, vous n'avez pas une fille?

—Non, madame.

—Une fille mariée à Strasbourg?

—Non, madame, non, mille fois non.

—Et vous n'avez pas chargé cette fille, continua la comtesse poursuivant son idée, vous n'avez pas chargé cette fille de m'annoncer en passant que mon procès était mis au rôle?

—Non.

La comtesse bondit sur son fauteuil en frappant ses deux genoux et ses deux mains.

—Buvez un peu, madame la comtesse, dit M. Flageot, cela vous fera du bien.

En même temps il fit un signe à Marguerite, qui apporta deux verres de bière sur un plateau, mais la vieille dame n'avait plus soif, elle repoussa le plateau et les verres si rudement, que Mlle Marguerite, qui paraissait avoir quelques privilèges dans la maison, en fut blessée.

—Voyons, voyons, dit la comtesse, en regardant M. Flageot, par-dessous ses lunettes, expliquons-nous un peu, s'il vous plait.

—Je le veux bien, dit M. Flageot; demeurez Marguerite, madame consentira peut-être à boire tout à l'heure, expliquons-nous.

—Oui, expliquons-nous, si vous le voulez bien, car vous êtes inconcevable aujourd'hui, mon cher monsieur Flageot, on dirait, ma parole que la tête vous a tourné depuis les chaleurs.

—Ne vous irritez pas, madame, dit l'avocat en faisant manœuvrer son fauteuil sur les deux pieds de derrière pour s'éloigner de la comtesse, ne vous irritez pas et causons.

—Oui, causons. Vous dites que vous n'avez pas de fille, monsieur Flageot.

—Non madame, et je le regrette bien sincèrement, puisque cela paraissait vous être agréable, quoique....

—Quoique, répéta la comtesse.

—Quoique pour moi, j'aimerais mieux un garçon, les garçons réussissent mieux ou pour mieux tournent moins mal dans ces temps-ci.

Mme de Béarn joignit les deux mains avec une profonde inquiétude.

—Quoi, dit-elle, vous ne m'avez pas fait mander à Paris, par une sœur, une nièce, une cousine quelconque?

—Je n'y ai jamais songé, madame, sachant combien le séjour de Paris est dispendieux.

—Mais mon affaire?

—Je me réserve de vous tenir au courant quand elle sera appelée, madame.

—Comment, quand elle sera appelée?

—Oui.

—Elle ne l'est donc pas?

—Pas que je sache, madame.

—Mon procès n'est pas évoqué?

—Non.

—Et il n'est pas question d'un prochain appel?

—Non, madame! mon dieu, non!

—Alors, s'écria la vieille dame en se levant, alors on m'a jouée, on s'est indignement moqué de moi.

M. Flageot haussa sa perruque sur le haut de son front en marmottant:

—J'en ai bien peur, madame.

—Maître Flageot! s'écria la comtesse.

L'avocat bondit sur sa chaise et fit un signe à Marguerite, laquelle se tint prête à soutenir son maître.

—Maître Flageot, continua la comtesse, je ne tolérerai pas cette humiliation, et je m'adresserai à M. le lieutenant de police pour qu'on retrouve la péronnelle qui a commis cette insulte vis à vis de moi.

—Peuh! fit M. Flageot; c'est bien chanceux!

—Une fois trouvée, continua la comtesse emportée par la colère, j'intenterai une action.

—Encore un procès, dit tristement l'avocat.

Ces mots firent tomber la plaideuse du haut de sa fureur, la chute fut lourde.

—Hélas! dit-elle, j'arrivais si heureuse!

—Mais que vous a donc dit cette femme, madame?

—D'abord, qu'elle venait de votre part.

—Affreuse intrigante!

—Et de votre part, elle m'annonçait l'évocation de mon affaire; c'était imminent; je ne pouvais faire assez grande diligence, ou je risquais d'arriver trop tard.

—Hélas! répéta M. Flageot à son tour, nous sommes loin d'être évoqués, madame.

—Nous sommes oubliés, n'est-ce pas?

—Oubliés, ensevelis, enterrés, madame, et à moins d'un miracle, et vous le savez, les miracles sont rares....

—Oh! oui, murmura la comtesse avec un soupir.

M. Flageot répondit par un autre soupir modulé sur celui de la comtesse.

—Tenez, monsieur Flageot, continua Mme de Béarn, voulez-vous que je vous dise une chose?

—Dites, madame.

—Je n'y survivrai pas.

—Oh! quant à cela, vous auriez tort.

—Mon Dieu! mon Dieu! dit la pauvre comtesse, je suis au bout de ma force.

—Courage, madame, courage, dit Flageot.

—Mais n'avez-vous pas un conseil à me donner?

—Oh! si fait: celui de retourner dans vos terres, et de ne plus croire désormais ceux qui se présenteront de ma part sans un mot de moi.

—Il faudra bien que j'y retourne dans mes terres.

—Ce sera sage.

—Mais croyez-moi, monsieur Flageot, gémit la comtesse, nous ne nous reverrons plus, en ce monde du moins.

—Quelle scélératesse!

—Mais j'ai donc de bien cruels ennemis!

—C'est un tour des Saluces, j'en jugerais.

—Le tour est bien mesquin, en tout cas.

—Oui, c'est faible, dit M. Flageot.

—Oh! la justice, la justice! s'écria la comtesse, mon cher monsieur Flageot, c'est l'antre de Cacus.

—Pourquoi! dit celui-ci, parce que la justice n'est plus elle-même, parce qu'on travaille le parlement! parce que M. de Maupeou a voulu devenir chancelier au lieu de rester président.

—Monsieur Flageot, je boirais bien à présent.

—Marguerite, cria l'avocat.

Marguerite rentra. Elle était sortie, voyant le tour pacifique que prenait la conversation.

Elle rentra, disons-nous, tenant le plateau et les deux verres qu'elle avait emportés. Mme de Béarn but lentement son verre de bière, après avoir honoré son avocat du choc de son gobelet, puis elle gagna l'antichambre après une triste révérence et des adieux plus tristes encore.

M. Flageot la suivait sa perruque à la main.

Mme de Béarn était sur le pallier et cherchait déjà la corde qui servait de rampe, lorsqu'une main se posa sur la sienne et qu'une tête donna dans sa poitrine.

Cette main et cette tête étaient celles d'un clerc qui escaladait quatre à quatre les raides marches de l'escalier.

La vieille comtesse, grondant et maugréant, rangea ses jupes et continua de descendre, tandis que le clerc, arrivé au palier à son tour, repoussait la porte en criant avec la voix franche et enjouée des basochiens de tous les temps:

—Voilà, maître Flageot, voilà; c'est pour l'affaire Béarn!

Et il lui tendit un papier.

Remonter à ce nom, repousser le clerc, se jeter sur maître Flageot, lui arracher le papier, bloquer l'avocat dans son cabinet, voilà ce que la vieille comtesse avait fait, avant que le clerc n'eût reçu deux soufflets que Marguerite lui appliquait ou faisait semblant de lui appliquer en riposte de deux baisers.

—Eh bien! s'écria la vieille dame, qu'est-ce qu'on dit donc là-dedans, maître Flageot!

—Ma foi je n'en sais rien encore, madame la comtesse, mais si vous voulez me rendre le papier je vous le dirai.

—C'est vrai, mon bon monsieur Flageot, lisez, lisez vite.

Celui-ci regarda la signature du billet.

—C'est de maître Guildou, notre procureur, dit-il.

—Ah! mon Dieu!

—Il m'invite, continua maître Flageot avec une stupéfaction croissante, à me tenir prêt à plaider pour mardi, parce que notre affaire est évoquée.

—Evoquée! cria la comtesse en bondissant, évoquée! Ah! prenez garde, monsieur Flageot, ne plaisantons pas cette fois, je ne m'en relèverais plus.

—Madame, dit maître Flageot, tout abasourdi de la nouvelle, si quelqu'un plaisante, ce ne peut être que M. Guildou, et ce serait la première fois de sa vie.

—Mais est-ce bien de lui cette lettre?

—Il y a signé Guildou, voyez.

—C'est vrai!...... évoquée ce matin, plaidée mardi. Ah! ça, maître Flageot, cette dame qui est venue me voir n'était donc pas une [illegible]

—Oui, da, répondit M. Flageot, je le vois bien, madame la comtesse.

Il parait que non.

—Mais puisqu'elle ne m'était pas envoyée par vous. Vous êtes sûre qu'elle ne m'était pas envoyée par vous?

—Pardieu! si j'en suis sûr!

—Par qui donc m'était elle envoyée?

—Oui, par qui?

—Car enfin elle était envoyée par quelqu'un.

—Je m'y perds.

—Et moi je m'y noie.

—Ah! laissez-moi relire encore, mon cher monsieur Flageot: évoquée, plaidée, c'est écrit: plaidée devant M. le président Maupeou.

—Diable! cela y est-il?

—Sans doute.

—C'est fâcheux!

—Pourquoi cela?

—Parce que c'est un grand ami des Saluces que M. le président Maupeou.

—Vous le savez?

—Il n'en sort pas.

—Bon, nous voilà plus embarrassés que jamais. J'ai du malheur.

—Et cependant, dit maître Flageot, il n'y a pas à dire, il faut l'aller voir.

—Mais il me recevra horriblement.

—C'est probable.

—Ah! maître Flageot, que me dites-vous là?

—La vérité, madame.

—Quoi! non seulement vous perdez courage, mais encore vous m'ôtez celui que j'avais.

—Devant M. de Maupeou, il ne peut rien vous arriver de bon.

—Faible à ce point, vous, un Cicéron!

—Cicéron eût perdu la cause des Ligarius, s'il eût plaidé devant Verrès, au lieu de parler devant César, répondit maître Flageot qui ne trouvait que cela de modeste à répondre pour repousser l'honneur insigne que sa cliente venait de lui faire.

—Alors vous me conseillez de ne pas l'aller voir?

—A Dieu ne plaise, madame, de vous conseiller une pareille irrégularité, seulement je vous plains d'être forcée à cette entrevue.

—Vous me parlez là, monsieur Flageot, comme un soldat qui songe à déserter son poste. On dirait que vous craignez de vous charger de l'affaire.

—Madame, répondit l'avocat, j'en ai perdu quelques unes dans ma vie, qui avaient plus de chance de gain que celle-là.

La comtesse soupira, mais rappellant toute son énergie:

—J'irai jusqu'au bout, dit-elle avec une sorte de dignité, qui contrasta sur-le-champ avec la physionomie comique de cet entretien; il ne sera pas dit qu'ayant le droit j'aurai reculé devant la brigue. Je perdrai mon procès, mais j'aurai montré aux prévaricateurs le front d'une femme de qualité comme il n'en reste pas beaucoup à la cour d'aujourd'hui. Me donnez-vous le bras, monsieur Flageot, pour m'accompagner chez votre vice-chancelier?

—Madame, dit maître Flageot, appelant lui aussi à son aide toute sa dignité, madame, nous nous sommes juré, nous membres opposans du parlement de Paris, de ne plus avoir de rapports, en deçà des audiences, avec ceux qui ont abandonné les parlemens dans l'affaire de M. d'Aiguillon. L'union fait la force; et comme M. de Maupeou a louvoyé dans toute cette affaire, comme nous avons à nous plaindre de lui, nous resterons dans nos camps jusqu'à ce qu'il ait arboré une couleur.

—Mon procès arrive mal, à ce que je vois, soupira la comtesse: des avocats brouillés avec leurs juges, des juges brouillés avec leurs cliens....C'est égal, je persévérerai.

—Dieu vous assiste, madame, dit l'avocat en rejetant sa robe de chambre sur son bras gauche, comme un sénateur romain eût fait de sa toge.

—Voici un triste avocat, murmura en elle-même Mme de Béarn. J'ai peur d'avoir moins de chance avec lui devant le parlement, que je n'en avais ce matin devant mon traversin.

Puis tout haut et avec un sourire sous lequel elle essayait de dissimuler son inquiétude:

—Adieu, maître Flageot, continua-t-elle, étudiez bien la cause, je vous prie, on ne sait pas ce qui peut arriver.

—Oh! madame, dit maître Flageot, ce n'est point le plaidoyer qui m'embarrasse. Il sera beau, je le crois, d'autant plus beau que je me promets d'y mêler des allusions terribles.

—A quoi, monsieur, à quoi?

—A la corruption de Jérusalem, madame, que je comparerai aux villes maudites et sur qui j'appellerai le feu du ciel. Vous comprenez, madame, que personne ne s'y trompera, et que Jérusalem sera Versailles.

—Monsieur Flageot, s'écria la vieille dame, ne vous compromettez pas, ou plutôt ne compromettez pas ma cause!

—En! madame, elle est perdue avec M. de Maupeou, votre cause; il ne s'agit donc plus que de la gagner devant nos contemporains, et puisqu'on ne nous fait pas justice, faisons scandale.

—Monsieur Flageot....

—Madame, soyons philosophes.....tonnons!

—Le diable te tonne, va! grommela la comtesse, méchant avocasser, qui ne voit dans tout ceci qu'un moyen de se draper dans ses loques philosophiques. Allons chez M. de Maupeou, il n'est pas philosophe, lui, et j'en aurai peut-être meilleur marché que de toi!

Et la vieille comtesse quitta Me. Flageot et s'éloigna de la rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, après avoir parcouru en deux jours tous les degrés de l'échelle des espérances et des désappointemens.

*La suite à demain.*

Mariés lundi, 24 du courant, par le révérend abbé Maenhaut, M. John George Lughman, d'Angleterre, à madame Vve D. Villere, de cette ville.

Décédée hier matin, à 7 heures, à l'âge de 14 mois, Marie Thérèse Amélie, fille de La Feux et de Marie Henriette Maxent; ses amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles. Son corps est exposé chez son grand-père, M. Zénon Cavelier, rue Royale, No. 169.

## LISTE MARITIME.

### Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Lavaje à Galveston, Wright, Port Lavaca, et Galveston. Hawthorn & Wood
Navire Maine, Wade, Liverpool, J P Whitney & co
Goel Ontwa, Cordeon, Brazos St Jago, capitaine
Goel Aparecida, Sanchez, Campeche, J Fernandez
Steamer Sea Bird, Brickell, St Louis, capitaine

ARRIVES.

Navire à vapeur Alabama, Windle, de Galveston.
Navire Norman, Spavin, de Brazos St Jago.
Navire Thracian, Rogers, de Bordeaux.
Barque Adeline & Eliza, Baker, de Boston.
Barque Cornelia, Young, de Kingston, Jam.
Brick Hope Howes, Shaw, de la Havane.
Brick Lawrence, Maloney, de Galveston.
Goel F A Seaward, ———, de Brazos St Jago.
Steamers Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
Rudolph, Welch, des Natchitoches.



DISSOLUTION DE SOCIETE.

LA société existant entre les soussignés, sous la raison de George Pardow jr. & Co, est dissoute ce jour d'un commun accord.

George Pardow jr., ayant acheté l'intérêt de F. Parent, est chargé de régler les affaires de l'ancienne société.

GEORGE PARDOW Jr.,
26 aout—3t. F. PARENT.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de F. Parent, dans la maison George Pardow jr. & Co, continuera les affaires de quincaillerie, sous son propre nom et pour son propre compte.

26 aout—3t. GEORGE PARDOW jr.

Nouvelle-Orléans, 27 aout 1846.

F. Parent, continuera le même genre d'affaires, au No. 3, Vieille Levee. 28 aout—6

INDIENNES FRANCAISES, à 25 cts. par yard.

LE soussigné informe respectueusement les Dames et le public en général, qu'il reçoit maintenant un assortiment nouveau d'indiennes françaises de la dernière mode, qu'il vendra à 50 pour cent au-dessous des autres magasins dans cette ville. Toutes les personnes qui ont besoin de cet article feront bien de s'adresser à

28 aout—3 M. E. DAVOCK, 28 Chartres

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
200 barriques vin rouge, de diverses qualités;
12 barils et demi-barriques vin blanc Haut Sauterne.
3 quarts de pipe vieille eau de vie, 4me preuve.
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1815.
28 aout—1m G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

EN débarquement du navire Thracian, venant de Bordeaux:
32 barriques Vin rouge, St. Estèphe Médoc,
12 do do Graves, Blanquefort,
16 do do Macau Médoc;
40 barils Vin blanc Haut Sauterne;
34 do do Sauterne 1842,
8 quarts pipe Eau de vie, J J Dupuy, 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
28 aout 60, rue St Louis

HUILE d'Olive de la marque Possel fils, grandes bouteilles;
Bouchons de différentes qualités, longs et mi longs;
Marasquin, grand modèle de Badin frères;
Curaçao en grands et petits cruchons;
Vin rouge St. Emilion, vieux, en caisses;
Vin rouge et blanc en 1/2 bouteilles;
Vin rouge ordinaire en barriques et bon vieux vin pour familles;
Anisette superfine de Marie Brizard et Roger;
Pour clore une consignation:
50 caisses Vin rouge vieux Médoc, à vendre par
28 aout B. TALAMON, 60 rue St. Louis

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux
50 caisses fruits au jus, de la nouvelle récolte,
15 do fruits assortis au jus do
10 do cerises à l'eau de vie do
10 do Maraschino de Zara,
10 do Absinthe suisse,
60 do Conserves alimentaires, petits pois, cèpes à l'huile, pates truffés, &c.
300 do de 12 bouteilles vides.
LOREILHE & Co.
28 aout Encoignure Royale et Douane

CIGARES—En débarquement du brick Hope Howes, venant de la Havane:
122,750 Cigares des marques suivantes: Florida, H. Sue, America, Jécotencal, Lara, &c. à vendre par
28 aout J. M. CABALLERO, 32, rue la Vieille Levée

DIVERSES Marchandises à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée:
1,000,000 Cigares de la Havane de toutes marques;
60 caisses Sucre Havane, blanc et jaune;
6 surons Indigo Guatemala;
8 barils Tabac à chiquer de Mde Miller & Co;
6 balles gomme copale;
10 caisses Tabac à chiquer de Thomas, en petites caisses;
10 caisses Tabac à chiquer do de Saunders.
28 aout

CONSERVES—Pois, sardines et truffes des marques de Conies & Martin; Canaux, et Philippe & Canaud, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
28 aout 17 et 19 St Louis

VIN rouge pour famille—10 barriques Lestrac 1844, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
28 aout 17 et 19 St Louis

FRUITS à l'eau de vie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
28 aout 17 et 19 St Louis

VIN blanc en caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
28 aout 17 et 19 St Louis

VIN ROUGE en caisses, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
28 aout 17 et 19 St Louis

AVIS.

LE COMMERCE qui existait entre les sieurs Pl[illegible] [illegible]

ATTENTION.—Les articles ci-après sont vendus seulement au dépôt véritable du Remède Magique de Dalley, 59, rue Poydras, savoir: Onguent de Gray, Potion pour la fièvre aiguë, Extrait de Salsepareille, Parfumerie de cheveux, Huile acoustique pour la surdité, Vermifuge, Liniment de Hays, pour les hémorroïdes, remède contre la migraine, remède de Bernard, contre la colique, Teinture des Indes pour les cheveux, verres pour les poêles, tuyaux et grates, Baume de Hoarhound, le meilleur remède pour les rhumes, consomption, etc. 17 mai

Le navire THRACIAN, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les marchandises dont les permis n'auront point été pris dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais des consignataires.

Nouvelle-Orléans, le 28 aout 1846.

28 aout—3 G. M. LUCAS, 30 rue Bienville

Le capitaine et les consignataires du brick français LAURE, de Bordeaux, ne seront responsables d'aucune dette que pourra contracter l'équipage de ce navire.

BERTRAND & SISOS,
28 aout Encoignure Royale et Bienville

Le navire TIMOLEON, de Londres, est actuellement en déchargement au dessus de la Presse d'Orléans. Les consignataires sont priés de retirer leur permis sous cinq jours et venir recevoir leurs marchandises.

27 aout J. H GALE, 93 Commune

COLLEGE DE MANDEVILLE.

CETTE institution, située sur le Lac Pontchartrain, à vingt-cinq milles environ de la Nouvelle-Orléans, présente de nombreux et grands avantages [illegible] qui désirent faire donner une bonne éducation [illegible] fans. Le lieu où elle est établie, est très salubre et les bains y sont excellents. On y enseigne toutes les branches d'une instruction solide et élégante, particulièrement les langues anglaise, française, espagnole, latine et grecque; les mathématiques, la logique, la rhétorique, l'histoire et la géographie ancienne et moderne; les sciences naturelles, l'astronomie, etc., ainsi que la musique, le dessin et les armes.

Les élèves ont tout le loisir nécessaire pour se livrer à des exercices salutaires; la promenade dans le voisinage du Collège, endroit charmant et pittoresque, leur étant permise sous la surveillance d'un préfet. La discipline est douce, mais stricte, (sans cependant avoir recours aux punitions corporelles); la privation de certains privilèges étant le principal moyen employé.

La faculté consiste en huit professeurs, dont l'un remplit en même temps les fonctions de préfet. Il y a en outre un maître d'hôtel qui s'occupe de la table, de la direction des domestiques et de la lingerie.

Une bibliothèque à l'usage des élèves vient d'être fondée: elle s'enrichit journellement par les dons que font les amis de l'établissement.

L'ancien professeur de français qui ne satisfaisait pas pleinement la direction a été remplacé par un autre plus capable de remplir la tâche qui lui est imposée. L'établissement présente donc les meilleures garanties de succès; et les directeurs sollicitent respectueusement le patronage de tous ceux qui ont à cœur la cause de l'éducation.

Mandeville, 27 aout 1846.

J. S. WHITAKER, Président.
28 aout J. B. LOPEZ, Propriétaire.

PRUNES—30 caisses de 12 et 18 pobans en débarquement du navire Thracian et à vendre par
RAYMOND CAHUZAC.
28 aout 34 Vieille Levee

SALAISONS—150 caisses câpres, olives et cornichons en débarquement du navire Thracian, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC.
28 aout 34 Vieille Levee

ESCLAVE MARONNE.

$10 DE RECOMPENSE à celui qui conduira chez le soussigné, son maître, la négresse HENRIETTE, de 26 ans, de petite taille, ayant une forte envie sur la joue gauche, ressemblant à une dartre. Elle parle l'anglais et le français; elle est de faible constitution. VIAL.

25 aout—6 Marbrier, 161, rue Bourbon

SANGSUES.

35 MILLE Sangsues de première qualité, récemment arrivées par le brick P. Soule, et à vendre dans le prix de six à quinze cents, par L. DELOCHE, pharmacien
27 aout—1m encoignure Dauphine et Bourbon

LIQUEURS du pays—150 barils N. O. et N. E. rhum, eau de vie, alcohol et esprits neutres, à vendre par
27 aout ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SUIF—Une petite facture, à vendre par
ROBERTS & HALL,
27 aout 75 Magasins

VIN—150 barriques vin rouge, diverses qualités
Vin rouge en grandes bouteilles, et demi bouteilles
Vin blanc en demi bouteilles
20 barils vin blanc, Haut Sauterne
Vin blanc de Jurançon en grandes bouteilles
Vin rouge en caisses, St Emilion très vieux
Vin rouge en caisses, bordelaise, capsule et étiquette
Bouchons de diverses qualités, longs et demi longs
A vendre par B. TALAMON,
14 aout 60, rue St Louis

BUREAU DU VOYER.

AVIS est donné que le comité des améliorations procédera, samedi prochain 29 courant, à l'élection des officiers ci après dénommés, surveillant les travaux de la voirie.

1 surveillant des travaux,
1 do des tombereaux.
4 piqueurs.

Les lettres d'application seront reçues au bureau du voyer jusqu'au 29 inclusivement.

Nlle. Orleans, 24 aout 1846.
25 aout J. COMMUNY.

TATOUT FRERES.
161, rue de Chartres encoignure Toulouse

RECOIVENT par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord un grand assortiment de marchandises, savoir:—Fil de coton, blanc et en bobines [illegible]

Ils ont constamment en mains une grande variété d'articles qu'ils offrent à vendre à des prix très modérés pour du comptant.

TATOUT FRERES.

EAU DE VIE de cognac et champagne, de 1re, 2de et 4me preuves, de Pinet Castillon & Co, M Castillon, J. J. Dupuy, Muglori, Otard Dupuy & Co, en futailles de toutes grandeurs, à vendre par F. JORDY.
24 aout No. 10 rue Conti.

VIN DE BORDEAUX—Graves, Montferrand, Queyries, Leognan, St Estèphe, St Julien, Leoville, La tour et Chateau Margaux, en barriques et en caisses, à vendre par F. JORDY.
24 aout. No. 10 rue Conti.

VIN BLANC—Haut Barsac et Haut Sauterne, en caisses, à vendre par F. JORDY,
24 aout No. 10 rue Conti.

CHAMPAGNE—De tous les crus et qualités de MM. le marquis de Mossiac de Lorson, en grandes et demi bouteilles, à vendre par F. JORDY,
24 aout No. 10 rue Conti.

LIQUEURS ASSORTIES—Absynthe, kirch, curaçao et guignolet, à vendre par F. JORDY,
24 aout. No. 10, rue Conti.

CIGARES DE LA HAVANE—156,000 Regalias marques assorties, en débarquement du brick P. Soule venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levee

TABAC—254 balles tabac de Cuba et Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soule venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levee

SUCRE—176 caisses, en débarquement du brick P. Soule venant de la Havane, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
18 aout 26, Vieille Levee

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par
25 aout L. CANTIN, 42 Gravier

RAISINS—300 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
30 juil 24 Gravier

CIGARES de la Havane—400,000 Cigares des meilleures manufactures, importés et à vendre à bas prix pour clore diverses factures, par
HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale

THE FRAIS—1,500 paquets thé vert et noir, impérial, poudre à canon, Young Hyson, Souchong et Pouchong, en caisses, demi-caisses et boites de poids différents, à vendre par
30 juin ROBERTS & HALL, 75 Magasins

MACARONI ET VERMICELLE D'ITALIE—50 caisses nouvellement reçues et à vendre par
LOREILHE & Co
19 aout Encoignure Royale et Douane

TRUFFES DU PERIGORD—300 boites de première qualité, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABRICOTS ET PRUNES à l'Eau de Vie—100 caisses, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

ABSINTHE SUISSE supérieure—25 caisses, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

KIRSCH de la Forêt Noire—35 caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS BLANCS Sauterne et Barsac—125 barils, à vendre par LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par
LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

SARDINES A L'HUILE—1,000 boites de la marque renommée de Joseph Peneau, à vendre par
LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

VINS EN CAISSES—300 caisses de diverses qualités et des meilleurs crus de Bordeaux, à vendre par
LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

OLIVES DE AMELOT—50 caisses, à vendre par
LOREILHE & Co.
19 aout Encoignure Royale et Douane

HUILE D'OLIVE—100 paniers, à vendre par
J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

EPICES moulues—30 caisses, à vendre par
J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

INDIGO de Manille, à vendre par
J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BEURRE GOSHEN—25 firquins, première qualité, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

CLOUX—200 barillets clous coupés, grandeurs assorties, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BLANC DE BALEINE—50 caisses New Bedford, dimensions assorties, à vendre par
J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester [illegible], à vendre par
R G HOBBS, 12 Douane.

[illegible] caisses vin de Bordeaux, [illegible] avec belles étiquettes, [illegible]
J. F. BERCIER & Co.
34 Vieille Levée

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert à dater d'aujourd'hui, [illegible] de la Bourse, No. 4, entre St Louis et Conti, un bureau d'Agence Générale.

Ils se chargeront de toute espèce de recouvrements, [illegible] liquidations, règlements et balances de livres, copies, [illegible] pour transactions [illegible] demandées, ils se chargent d'y [illegible]

Le règlement pour toute collection qui leur sera confiée aura lieu tous les lundis.

Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois heures, et de cinq à sept heures P. M.

Une agence spéciale pour le recouvrement et la direction des cheminées à l'année est établie à leur bureau.

Nouvelle Orléans, 20 aout 1846.

M. BERTUS
21 aout H. RUFFIER.

AVIS.
*Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1846.*

A une assemblée spéciale, tenue aujourd'hui par les assureurs, il a été résolu qu'à dater de samedi prochain 1er août, le Département d'Assurances des différentes compagnies d'assurances de cette ville, sera fermé à 5 heures P. M. et qu'après cette heure il ne sera pris aucun risque.

A. ST. MARTIN, Président.
GEO. C. LAWRASON,
30 juil—1m Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPETUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, conjointement avec les assurances sur la navigation et [illegible]

Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER, agent.

*Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans*

AVIS est par le présent donné aux créanciers de W. F. Jones, et à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire dans dix jours, [illegible] pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire dudit [illegible] ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués d'après ledit compte.

Par ordre de la Cour,
22 aout. 3fen10j Wm. K. WANTON, député greffier

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

UNE MONTRE de femme, en or et à double boitiers, a été volée [illegible] La récompense susdite sera donnée à celui qui la remettra à la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. 27 aout 3

CONDUIT à la geôle de McCracken County, Kentucky, le 20 de juin 1846, un nègre qui dit se nommer ALLEN GRAVES, il portait un certificat de liberté, [illegible] de la seconde municipalité de la Nlle. Orléans, lequel est évidemment faux. Ledit Allen Graves a de longs cheveux noirs, des yeux noirs, il est âgé d'environ trente ans, taille de cinq pieds deux à trois pouces. Avis est par le présent donné qu'on en disposera selon la loi, à moins que le maître ne se présente pour le réclamer, en prouvant que cet esclave lui appartient et en payant les frais.

G. DUNN, geôlier,
27 aout—3 McCracken County

PERDU OU VOLE de la maison située au No. 166, rue Royale, un chien de chasse [illegible] la tête couleur de chocolat et le reste du corps est blanc avec trois taches couleur de chocolat. Ce chien répond au nom de Mazook et a été enlevé de chez sa maîtresse le 18 courant. VINGT PIASTRES de récompense seront données à celui qui ramènera ou qui en fera connaitre la personne qui l'a enlevé.

Mme. AULANIER,
25 aout 3 Rue Royale

DUFFAU,

A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, rue Bourbon No. 118.

Ancien établissement de M. Biasco, où il prendra en pension les chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se charge aussi de vendre ou acheter des chevaux.

M. Duffau continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la récolte de 1846.—Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses pratiques qu'il vient de recevoir par les navires Louisville, de Philadelphie et de New-York, un grand assortiment de graines fraîches, provenant de deux établissements des plus en renom du Nord. Ces envois consistent en graines de betteraves, fèves, carottes, laitues, choux, panais, navets, épinards, &c. toutes de première qualité et à prix modérés. Wm DINN,
21 aout 11, rue de la Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

48 caisses actuellement en débarquement du brick Lawrence Copeland et à vendre par
21 aout G W DUNBAR, 30 Douane

A VENDRE en magasin,
15 Barriques vin vieux Chateau-Margaux
15 do do do St Estèphe
20 do do do St Julien, ordinaire
30 do do do St Emilion, do
40 barriques vin Montferrand, do,
30 do de Queyries, do,
50 barrils vin blanc Haut Sauterne
10 do vieux whiskey Monongahela
10 do do Madère,
2 pipes Genièvre Hollande,
2 quarts de pipes vieux cognac,
50 caisses Kirch de la foret noire,
10 do absynthe Suisse,
15 do curaçao de Hollande,
300 do vin blanc et rouge vieux,
25 paniers de guignolet d'Angers,
1 bouquet Noble, 12 caisses peinture verte de Paris,
200 mille bouchons pointus, 100 mille ordinaire,
3 caisses champagne sec.

21 aout N. DUDOUYT, 13, Toulouse

ARTICLES DIVERS—MAQUEREAUX, grand No. 1, en barils, demi et quarts, idem ordinaire No. 1 en demi et quarts de barils et en caques, idem No. 3 en barils et demi barils, idem No. 2 en caques, grands maquereaux No. 3, frais, en barils.

ALOSES en demi et quarts de barils.
MAQUEREAUX mess, en caques, pour familles.
HUILE DE BALEINE blanche, pour hiver et printems, en barriques et barils, huile raffinée pour l'hiver, en barils, huile d'éléphant de mer, excellent article, en barils.
HUILE D'OLIVE, de Plagniol—25 paniers.
SAVON—400 caisses, qualités et marques assorties.
BLANC DE BALEINE—400 caisses New-Bedford et Boston, assorties.
CLOUX—1,300 barillets de 3 à 60 à la livre.
PAPIER EN PAILLE—400 rames fortes.
THE—Poudre à canon en boites de 6 et 13 livres, young hyson en demi caisses, à vendre par
HARROD & DARLING,
25 aout 49 rue Commune

A VENDRE, provenant des derniers arrivages de Bordeaux, les articles suivans, savoir:
200 barriques vin Montferrand, St-Estèphe et St Julien.
20 do do de l'année 1844.
30 do do Médoc St. Julien de l'année 1840
40 demi barriques vin Montferrand et St. Julien.
20 do do blanc Haut Barsac.
20 do do do Haut Sauterne.
100 caisses vin rouge vieux Chateau Laffitte et Larose
100 do do blanc vieux Haut Sauterne et Haut Barsac.
25 do do do en demi bouteilles.
40 do absinthe, poivre et prunes à l'eau de vie
40 do liqueurs superfines.
100 do eau de fleur d'oranger.
20 do absinthe suisse.
40 mille bouchons extra superfins.
20 mille do do pour demi bouteilles.

DUBUCH F
25 aout—3 77 rue St. Louis entre Bourbon et Royale

VINS, LIQUEURS—1,500 caisses vin de diverses marques, 100 caisses de 24 demi-bouteilles [illegible], 150 caisses vin blanc, 250 caisses liqueurs [illegible] superfines, à vendre par
5 aout S V BARRETT, 21 G[illegible]

*Aux Charpentiers et Entrepreneurs de Wharfs*

LE soussigné recevra des propositions pour bâtir en wharf substantiel, au Free-Port, audessus [illegible]. Le plan, &c. peut être examiné au bureau [illegible]
30jt RICKER & PEARSON, 62 [illegible]

CHARBON—En déchargement vis à vis le chemin de fer Pontchartrain, du charbon de Pittsburg de première qualité, à vendre en lots convenables [illegible] s'adresser à B. & A. SOULIE,
31 juil—10 4 rue Conti

ALAMBICS EN CUIVRE AVEC SERPENTIN, &c.—Entièrement neuf et de la capacité de 300 gallons, à vendre à bon marché par
FRED CAMERDEN
5 aout—30 19, Commune

CHANDELLES—20 caisses [illegible] à vendre par
BUDDECKE, WOODS & Co,
7 aout 92 Tchoupitoulas

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!

ON peut voir en ce moment au DEPOT DE CHEMISES DE LA NLLE. ORLEANS, No. 89, rue de Chartres, le plus grand assortiment de CHEMISES qui aient été importées en cette ville. Le propriétaire de l'établissement susdit est actuellement à New York, et comme le travail de l'atelier est entièrement sous son contrôle, les acheteurs peuvent être assurés que l'on porte un grand soin à confectionner dans le dernier goût et de la manière le plus [illegible], toute espèce de CHEMISES faites avec les meilleures étoffes.

Celui-ci, [illegible] ne s'occupant exclusivement que de la confection et de la vente de chemises, est à même de les vendre à 50 pour cent [illegible] [illegible] des maisons qui tiennent [illegible] cet article.

Par de récents arrivages, MILLE DOUZAINES DE CHEMISES, formant un assortiment de vingt cinq différentes genres, ont été reçues directement des ateliers. Les marchands de la ville et de la campagne, les habitants et tous ceux qui peuvent avoir besoin de cet article, feront bien de venir examiner cet assortiment avant de faire leurs achats ailleurs. ISAAC HART,
14 aout—1m 89, rue de Chartres.

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, située à l'encoignure des rues Seconde et Levee, à des conditions très avantageuses, elle rapportera un très bel intérêt pour le prix qu'on en demande.

Plus TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à l'une des encoignures du dit faubourg. On pourra voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.

JUAN BELTRAN,
28 juil—2 Propriétaire

A LOUER Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à
RICKER & PEARSON,
[illegible] 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Barthelemy entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON,
8 aout 62, Camp

A LOUER.

UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison rue du Camp, entre Girod et Julia, attenant à la résidence de Henry McCall Ecqr. Possession immédiate.

AUSSI

Une maison à étage, etc., No. 160, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.

AUSSI

Le Magasin No. 4, dans la rangée de l'Arcade Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.

AUSSI

La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.

Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre.

S'adresser à J. P. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 149 rue Commune

LE soussigné offre à vendre les articles suivants, importés directement de Bordeaux et de Marseille.
50 barriques vin rouge de Bordeaux
25 do de Marseille.
25 tierçons vin blanc.
25 barils vin de Porto.
30 barils vin de Madère.
20 barils vieux Madère,
30 barils vin blanc.
2 pipes genièvre de Hollande.
10 barils vieux Rye Whiskey.
100 caisses vin de Bordeaux.
50 do Chateau Lafitte.
40 do Chateau Latour.
50 do [illegible]
50 caisses Curaçao.
50 caisses marasquino.
30 caisses vin blanc.
75 do Absinthe.
50 do Huile d'olive.
A vendre par
24 aout